



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Limoges, le 8 janvier 2019

la Rectrice de l'académie de Limoges
Chancelière des universités

à

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement
Mesdames et Messieurs les directeurs d'école
Mesdames et Messieurs les chefs de services

s/c Mesdames et Messieurs les inspecteurs de l'Éducation
nationale chargé(e)s de circonscription,
s/c Madame et Messieurs les inspecteurs d'académie -
directeurs académiques des services de l'Éducation
nationale
s/c Monsieur le Secrétaire Général de l'académie

Service

Objet : Appel à projet et appel à intention de projet innovant pédagogique et/ou administratif 2019-2020 (hors projet Education Artistique et Culturelle).

Affaire suivie par
Stéphanie CAGNY
CARDIE

Téléphone
06 80 40 44 48
05 55 11 43 21

Mél
stephanie.cagny@ac-limoges.fr
ce.cardie@ac-limoges.fr

Site internet
<http://www.ac-limoges.fr>

Rectorat
adresse postale
13 rue François Chénieux
CS 23124
87031 Limoges cedex 1

adresse géographique
5 allée Alfred Leroux
Limoges

L'appel cité en objet vise des projets proposant des solutions innovantes à des difficultés pédagogiques ou administratives.

Un projet est réputé innovant quand :

- Il présente une dimension **transversale** et engendre de nouvelles modalités de collaboration en croisant plusieurs champs de compétences ;
- Il part **des besoins** et cherche à résoudre un problème identifié sur le terrain ;
- Il permet aux acteurs **de construire** et **de tester** de nouvelles pratiques.

- Deux types d'appel à projet vous sont proposés :

1. **Appel à projet d'équipes** dont l'action est envisagée pendant l'année 2019-2020.
2. **Appel à intention de projet d'équipes** : pour une mise en œuvre dans les années scolaires à venir.

Dans ce cadre, un accompagnement sera proposé.

L'Académie a retenu pour ces appels les thématiques suivantes :

- A. Développer la coopération (entre élèves, entre élèves et adultes, entre adultes) ;**
- B. Accompagner tous les élèves dans leur travail personnel dans et hors la classe ;**
- C. Accompagner les élèves dans leur parcours d'orientation et leur avenir professionnel ;**
- D. Aménager des espaces scolaires pour répondre aux besoins de chacun ;**
- E. Favoriser l'inclusion de tous les élèves ;**
- F. Mettre en œuvre la réforme des lycées généraux et technologiques et la transformation de la voie professionnelle de façon innovante ;**
- G. Accompagner les transformations des services administratifs et financiers ;**
- H. Favoriser le bien-être de tous les acteurs de l'éducation ;**
- I. Autre.**

Pour chacune de ces thématiques, l'intégration du numérique peut-être envisagée.



Les projets doivent être saisis par l'intermédiaire d'un formulaire en ligne à l'adresse suivante :

<http://ppe.orion.education.fr/limoges/itw/answer/s/7iene5ih5t/k/HNFwyN6>

Attention, la saisie ne peut se faire qu'en une seule fois et il n'est pas possible de revenir sur la fiche lorsque vous l'avez validée. De plus le lien dans le document pdf n'est pas accessible. Veuillez utiliser le lien indiqué dans le mail reçu.

Pour préparer votre saisie, vous trouverez en annexe une version papier du formulaire. La date limite de retour des candidatures est fixée au **29 mars 2019**.

Les projets sont analysés par une commission inter-catégorielle de la cellule innovation puis validés par une commission académique que je présiderai.

*Les référents des projets non soutenus seront informés par un courrier argumenté.

*Les référents des projets soutenus recevront un courrier précisant les modalités d'accompagnement (accompagnement sur site, valorisation, mise en réseau, liens avec la recherche) et les éventuels financements.

Les heures attribuées à un projet innovant, en fonction des moyens mis à disposition par la cellule CARDIE, permettent de prendre en charge une partie du travail réflexif nécessaire à la mise en œuvre de l'action et à sa formalisation écrite (fiche Innovathèque, communications numériques sur les réseaux). Les moyens en euros ne peuvent être utilisés ni pour financer une sortie scolaire ni pour l'achat ordinaire de matériel.

La cellule Cardie reste à votre disposition pour toute question complémentaire.

Je sais pouvoir compter sur votre très forte implication dans le développement de projets innovants.

Christine Gavini Chevet